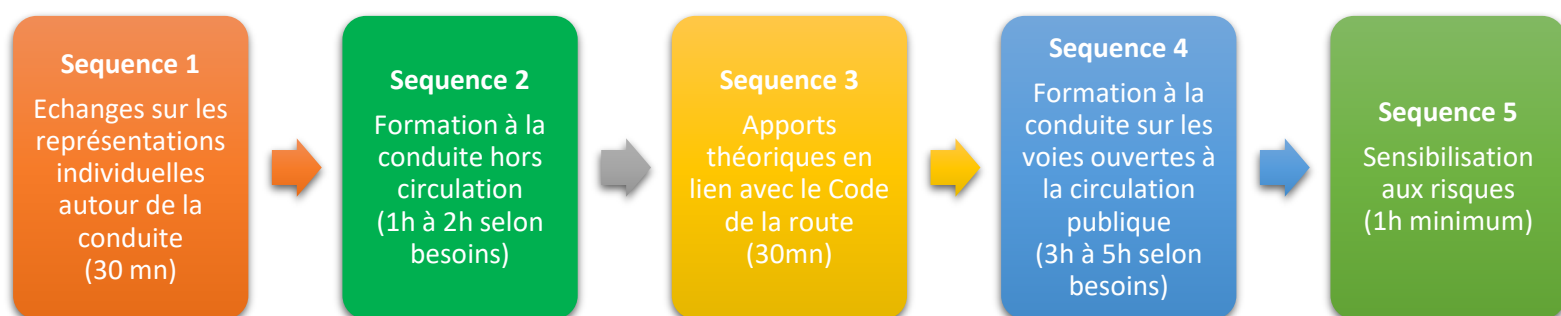


**PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE
À LA CATÉGORIE « AM » DU PERMIS DE
CONDUIRE****LES OBJECTIFS DE LA FORMATION**

Acquérir des connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de pouvoir conduire un cyclomoteur ou un quadricycle léger en toute sécurité

- Le volume d'heures de formation est de 8h minimum, sur 2 jours minimum (4 heures par jour maximum).
- Les élèves doivent posséder un livret de formation AM conforme à la réglementation.
- Avant de commencer leur formation, les élèves devront s'auto-évaluer à l'aide d'un questionnaire.
- Le déroulé de la formation suit 5 séquences, dont la dernière nécessite la présence d'un des parents ou du représentant légal (si l'élève est mineur).



Les séquences 2 + 4 = 6h minimum

La formation théorique – 2 h minimum

Elle porte sur la sensibilisation aux risques :

- Sensibilisation aux risques spécifiques cyclo ;
- Sensibilisation aux cas d'accidents cyclo ;
- La vitesse et ses conséquences.

Les cours seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

La formation pratique – 6 h minimum

Elle porte sur la conduite d'un véhicule hors circulation (1 à 2 h) et en circulation (3 à 5 h).

La formation pratique hors circulation

- Les équipements, leurs rôles ; Connaissance des principaux organes du cyclo ;
- Les contrôles indispensables à l'entretien ; La maîtrise technique du cyclo hors circulation.

La formation pratique en circulation

- Démarrer le cyclo ; Ralentir et immobiliser le cyclo ; Rechercher des indices utiles ;
- Adapter l'allure ; Apprécier et maintenir les distances de sécurité ; Négocier un virage ;
- Choisir la position sur la chaussée ; Franchir les différents types d'intersection ; Changer de direction.

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir 14 ans
- Savoir lire et écrire la langue Française
- Avoir obtenu l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière 2 (ASSR2)

RESULTATS ATTENDUS

Avoir le niveau requis pour circuler en toute sécurité sur un cyclomoteur ou un quadricycle léger

MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

• *QUALIFICATION DES INTERVENANTS*

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé d'une mention deux-roues et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

• *MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES*

- Méthodes actives adaptées à la formation des jeunes et adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques
- Aire de maniabilité non ouverte à la circulation

• *EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE*

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations d'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle
- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...

Conditions de réussite : satisfaire aux exigences de la formation. Validé par le formateur

• *SANCTION DE LA FORMATION*

Délivrance d'une attestation de formation permettant de faire la demande d'obtention de titre « permis AM »

DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D'ORGANISATION

8 heures de formation minimum avec une répartition décrite dans le programme de formation ci-dessus

PRIX DE LA FORMATION

Nous consulter

DATE(S) :

Nous consulter

INFORMATION HANDICAP

Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter <https://www.automobile.ceremh.org/>